

CYBERNETIX se prépare à se protéger des effets de la crise économique

Cybernetix a entrepris au cours des exercices précédents d'orienter son activité sur les secteurs porteurs de l'Énergie que sont les domaines Nucléaire et Oil & Gas. Alors qu'en 2006, les secteurs du Nucléaire et de l'Oil & Gas représentaient respectivement 14% et 18 % du chiffre d'affaires, ils atteignent en 2008 32% et 33% et les prévisions à moyen terme indiquent que l'ensemble de ces deux activités pourrait peser plus de 70% du chiffre d'affaires de la Société à partir de 2009. Dans le même temps, l'activité de la division Industrie aura chuté d'environ 50% en chiffre d'affaires, passant ainsi de 51% du chiffre d'affaires de Cybernetix en 2006 à environ 20% estimé en 2009. Une augmentation de capital a largement été souscrite fin 2007, ce qui a montré la confiance des actionnaires dans la capacité de Cybernetix à se développer.

La Division Industrie réalise principalement son chiffre d'affaires dans la vente de biens d'équipements destinés au secteur automobile (pneumatique) et pharmaceutique. Dès le premier semestre 2008, cette activité subissait de plein fouet les effets de la crise financière mondiale avec des retards et des annulations de commande dans le secteur de la pharmacie, ceux-ci se sont ensuite fortement aggravés au troisième et quatrième trimestre, particulièrement dans le secteur du pneumatique.

Bien que les divisions Oil & Gas et Nucléaire de la Société maintiennent leur activité 2008 selon leurs prévisions de chiffre d'affaires et de marges, les décalages et les annulations de commandes de la division Industrie impactent fortement les résultats et la situation de trésorerie de la Société. Nous rappelons que le résultat net consolidé du premier semestre 2008 montrait une perte de (1286)K€ pour un chiffre d'affaires en hausse de 21% par rapport au premier semestre 2007. La trésorerie de la Société se dégradait dans le même temps de (1930)K€ passant d'une position de trésorerie au 31 décembre 2007 de 1063K€ à (868)K€ au 30 juin 2008. La dette financière nette de la société passait de 1131K€ au 31 décembre 2007 à 3140 K€ au 30 juin 2008.

Afin de remédier rapidement à cette situation, Cybernetix prépare les mesures nécessaires pour se protéger des effets de la crise économique tout en se renforçant sur les secteurs porteurs de l'Énergie : Nucléaire et Oil&Gas.

Ainsi, au regard de la situation de trésorerie de Cybernetix et de la nécessité de recapitaliser la Société dans les plus brefs délais, le conseil d'administration de la Société, dans sa séance du 31 octobre 2008, a décidé de convoquer une assemblée générale des actionnaires le 8 janvier 2009 à l'effet de proposer au vote des actionnaires un projet d'augmentation de capital de 4 M€ (prime d'émission incluse) avec suppression du droit préférentiel au profit de SERCEL Holding, actionnaire actuellement de la Société à hauteur de 32,20% par émission de 333 333 actions nouvelles au prix unitaire de 12 € (prime d'émission incluse). En effet, les autres actionnaires principaux ne souhaitant ou ne pouvant pas participer à cette augmentation de capital, l'actionnaire sus-désigné a manifesté son intention de souscrire l'intégralité des actions nouvelles et donné toutes assurances sur la réalisation de sa souscription. En application des dispositions légales et réglementaires en la matière et notamment des articles 261-2 et suivants du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers, Cybernetix va procéder à la désignation d'un expert indépendant qui sera chargé d'établir un rapport sur les conditions financières de l'opération. Ledit rapport sera mis à disposition des actionnaires au moins dix jours avant la tenue de l'assemblée générale du 8 janvier 2009 appelée à statuer sur le projet d'augmentation de capital ci-dessus détaillé.

A l'issue de cette opération, SERCEL Holding, qui détiendrait 46,10% du capital de Cybernetix, n'envisage cependant pas de prendre le contrôle de la Société. Dans sa séance du 13 novembre 2008, le Collège de l'Autorité des marchés financiers a octroyé à SERCEL Holding une dérogation au dépôt obligatoire d'une Offre Publique et un avis relatif à cette dérogation sera prochainement publié.

L'avis de convocation des actionnaires à l'assemblée générale du 8 janvier 2009 sera publié au BALO du 19 novembre 2008. Par ailleurs, un Prospectus d'admission des actions nouvelles sur Nyse Euronext Paris sera soumis pour visa à l'AMF début décembre et sera mis à disposition des actionnaires courant décembre. Un communiqué de mise à disposition sera diffusé dans ce sens dans le même temps.

A propos de Cybernetix

Le Groupe Cybernetix est un des leaders mondiaux dans la conception, la fabrication et la commercialisation d'équipements et de systèmes robotisés en milieu hostile. Le Groupe offre, en outre, une gamme de prestations d'ingénierie et de services dans l'intégration de solutions complètes et de gestion de projet. Le Groupe opère principalement dans les secteurs de l'Énergie : parapétrolier et nucléaire et le contrôle industriel.

Contact Département Juridique : Valérie FOU BRIAT

Rue Albert Einstein, Technopôle de Château Gombert BP 94 - 13382 Marseille Cédex 13

Tél. : +33 4 91 21 77 88 - Fax. : +33 4 91 21 77 03

E-mail : valerie.foudriat@cybernetix.fr